

**Conseil de l'UFR**

**Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 25 avril 2024**

**Compte rendu n° 26**

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
Mme Florence BANCAUD
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Guy GIMENEZ
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
M. Romaric BARDET
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO (procuration à M. Arnaud BROTONS)
Mme Alice FABRE
M. Guy LAMBERT
M. Stefano MAGNI (procuration à M. Raffaele RUGGIERO)
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI (procuration à M. Tristan VIGLIANO)
Mme Catherine TEISSIER
<b>COLLEGE IATSS</b>
Mme Christine JOLLOIS (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Nathalie KATCHDOURIAN (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
M. Nassim DAL CANTO
Mme Maéva MARTINI
Mme Awa MBAYE (procuration à M. Leonardo PEREZ)
M. Leonardo PEREZ
M. Lorenzo PHILIPPE (procuration à M. Leonardo PEREZ à partir de 12h)
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
Mme Aurélie BIANCARELLI (procuration à M. Guy GIMENEZ)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à M. Guy GIMENEZ)
<b>INVITES</b>
M. Sébastien LEFAIT
Mme Nadia MESLI
Mme Christine POPLIMONT
M. Jean-Philippe POTIER
Mme Linda ZAOUI

Les directeurs de départements étaient invités à cette séance.  
**32 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**Mme Poplimont**, Administratrice provisoire de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h.

**Ordre du jour :**

1. Validation du compte-rendu du CUFR du 11/04/24 (délibération)
2. Informations et questions diverses
3. Campagne ATER Ressources propres et loi ORE (délibération)
4. Modification du calendrier universitaire 2023-24 (délibération)
5. Motion proposée par le Comité des Etudes (délibération)
6. Propositions de la commission consultative relative à l'offre de formation 24/28 (délibération)

**1. Validation du compte-rendu du CUFR du 11/04/24 (délibération)**

Demandes de modifications de la part de Mme André et de M. Le Thiec.

**M. Philippe** souhaiterait que les comptes-rendus soient moins succincts et que tous les propos tenus y soient rapportés. **Mme Régnier** rappelle que les élus avaient acté que les comptes-rendus soient plus condensés et ainsi permettre une rédaction plus rapide et donc une validation dès la séance suivante. Il est toutefois possible de demander des ajouts.

**Vote** du compte-rendu du CUFR du 11 avril 2024 : 29 pour et 3 abstentions (32 votants)

**2. Informations et questions diverses**

- Rappel des missions de l'administration provisoire : vote de l'offre de formation, et mise en place de la rentrée, puis organisation de l'élection du prochain Doyen. Missions jusqu'à fin juin sauf si le Président considère que les missions n'ont pas encore été menées à bien.
- **M. Philippe** demande quelle réponse le Président a apporté à la motion sur le droit de tractage. **Mme Poplimont** précise qu'elle n'a pas de retour.

**3. Propositions de la commission consultative relative à l'offre de formation 2024/2028 (délibération)**

**Mme Assam** s'inquiète de la prise en compte dans les enveloppes globales du financement de certains anciens enseignements complémentaires. **M. Le Thiec** indique que l'intégralité des enseignements sont compris dans les enveloppes.

**M. Perez** informe le conseil qu'il a été saisi par des enseignants et des étudiants d'Anthropologie qui s'inquiètent de la suppression de certains cours. **Mme Poplimont** a rencontré 4 responsables d'Anthropologie qui ont assuré que leur future offre de formation est équilibrée et qu'ils ne souhaitent pas demander plus de moyens. **Mme Poplimont** donne la parole à **M. Viti**, directeur du département d'Anthropologie, invité au conseil, qui précise que l'offre de formation a été votée à l'unanimité par le conseil de département. Il précise également que la pétition présentée par M. Perez émane d'une seule enseignante et d'une partie de ses étudiants.

**Mme Caire** souhaite savoir si la possibilité de rediscutions après la rentrée, évoquée lors du précédent conseil, est toujours d'actualité. **Mme Poplimont** le confirme.

**Vote** de l'offre de formation 2024/28 : 29 pour et 3 abstentions (32 votants)

**Mme Poplimont** indique aux directeurs de départements qu'ils vont devoir faire remonter toutes les maquettes au plus tard le 2 mai. Elle demande à ce que ce délai soit respecté car désormais ce sont les personnels administratifs qui vont devoir travailler dans l'urgence. Elle tient d'ailleurs à les en remercier par avance.

**4. Campagne ATER Ressources propres et loi ORE (délibération)**

**Mme Poplimont** précise qu'en plus de ces postes, il a déjà été calculé un volant d'heures supplémentaires qui permet l'ouverture de 3 postes d'ATER supplémentaires.

**M. Brotons** souhaite savoir si des départs imprévisibles doivent être anticipés dès maintenant ou s'il convient de les prévoir au fil de l'eau. **Mme Sarkissian** précise que pour cette campagne, la DRH d'AMU attend les retours des demandes pour le 15 mai et que les départs non prévus seront demandés au fil de l'eau.

**M. Perez** souhaite savoir pourquoi certains départements n'apparaissent pas dans le tableau. **Mme Sarkissian** précise que les départements devaient faire remonter leurs demandes pour cette campagne. S'ils n'apparaissent pas cela signifie qu'ils n'ont pas fait de demande pour cette campagne.

A la demande de M. Le Thiec, **Mme Sarkissian** précise les différentes campagnes qui existent pour les recrutements d'ATER ainsi que les types de vacances de postes qui permettent la demande de poste d'ATER.

**Mme Caire** souhaiterait que tous les départements apparaissent sur le tableau afin d'avoir une meilleure visibilité des postes d'ATER dont chacun bénéficie.

**Mme Caire** demande également pour les délégations CNRS et les CRCT, si ces fonds ne sont pas reversés par le CNRS et le Ministère ou si c'est l'Université qui ne les reverse pas aux composantes.

**M. Le Thiec** s'étonne du choix de diminuer les demandes des départements Arts, LEA et DEMA qui sont des départements à très fort effectif étudiant.

**M. Perez** précise que les postes d'ATER ont un très fort impact sur les étudiants et sur les effectifs en cours. Il indique qu'il va s'abstenir pour ce vote car les élus étudiants ne savent pas encore si ces propositions de postes d'ATER vont permettre la soutenabilité de la nouvelle offre de formation.

**Vote** global pour les 21 premières propositions et les 3 demandes supplémentaires : 19 contre et 13 pour (32 votants)

**Vote** pour la campagne d'ATER sur ressources propres et loi ORE : tableau de répartition des 21 postes d'ATER par départements demandeurs : 24 pour, 3 contre et 5 abstentions (32 votants)

**Vote** pour l'attribution des 3 postes supplémentaires sur masse salariale :

Proposition 1 : LEA : 24 pour et 8 contre (32 votants)

Proposition 2 : DEMA : 30 pour et 2 contre (32 votants)

Proposition 3 : DEA (japonais) : 31 pour et 1 contre (32 votants)

Proposition 4 : DEHLAM : 19 pour et 13 contre (32 votants)

Les postes sont attribués au LEA, au DEMA et au DEA (japonais).

## **5. Modification du calendrier universitaire 2023-24 (délibération)**

Demande de modification de la part du service de la Scolarité et en particulier du bureau des examens, avec l'ajout de 2 jours pour les examens de 2<sup>e</sup> session. Cela s'explique en partie par la non disponibilité de salles de l'UFR Droit.

**Mme Ludwig** ne comprend pas pourquoi cela n'a pas été anticipé en amont. Elle tient à rappeler que l'année dernière les responsables de la scolarité avaient déjà alerté la direction sur l'impossibilité de tenir le calendrier, mais qu'il a tout de même été voté.

**Vote** pour la modification du calendrier universitaire 2023/24 : 20 pour et 12 abstentions (32 votants)

## **6. Motion proposée par le Comité des Etudes (délibération)**

**Mme Poplimont** présente cette motion mais précise qu'elle n'est pas d'accord avec la démarche.

**Mme André** se demande pourquoi ce n'est pas les membres du CUFR qui ont été saisis, alors qu'il s'agit d'une de leurs décisions.

**Mme Ludwig** tient à indiquer que les décisions prises en conseil d'UFR, doivent être respectés et non revotées. Elle s'inquiète qu'un personnel puisse demander une motion, à un comité qui n'est que consultatif.

**Mme Poplimont** lève la séance à 12h30.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.